

À Marsannay-la-Côte, le 22 juin 2021

---

## RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

### LE 28 JUIN 2021 À 19 H 30

---

Considérant :

- les dispositions de la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 relatives à la tenue des réunions des assemblées délibérantes des collectivités territoriales et de leurs groupements ;
- la loi n° 2021-689 du 31 mai 2021 relative à la gestion de la sortie de crise sanitaire ;
- le décret n° 2021-724 du 7 juin 2021 modifiant le décret n° 2021-699 du 1<sup>er</sup> juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire ;
- la délibération du conseil municipal n° 202043 du 21 septembre 2020 portant changement temporaire du lieu de réunion du conseil municipal pour des raisons de sécurité face à l'épidémie de Covid-19.

Le conseil municipal se réunira :

**le lundi 28 juin 2021 à 19 h 30**  
**à la salle Jean Pathie de la maison de Marsannay.**

**Pour assurer la tenue de la réunion dans des conditions conformes aux règles sanitaires en vigueur**, cette réunion se tiendra **en public** sans que ce dernier ne puisse excéder **15 personnes**. Toutes les personnes présentes devront respecter la distanciation physique et porter obligatoirement un masque.

# ORDRE DU JOUR

**Approbation du procès-verbal complet de la séance du conseil municipal du 25 mai 2021.**

**Informations relatives à l'exercice de la délégation de pouvoir du conseil municipal au Maire (article L.2122.22 du CGCT).**

**Désignation d'un(e) ou de deux secrétaires de séance**

## **PÔLE « ADMINISTRATION GÉNÉRALE »**

1. Adoption du pacte de gouvernance métropolitain

## **PÔLE « RESSOURCES HUMAINES »**

2. Remboursement du coût d'une formation à un agent

## **PÔLE « TECHNIQUE »**

3. Coupes de la forêt communale - Affouages 2021-2022

4. Espace « sans tabac » - Convention avec le Comité départemental de la Ligue de lutte contre le cancer

## **PÔLE « CULTURE »**

5. Festival « Coup de Contes » - convention de partenariat avec le Département de la Côte d'Or

6. Festival « Musique au Chambertin 2021 » - convention avec l'Association « Les amis de Musique au Chambertin »

## **QUESTIONS DIVERSES**

7. ...

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



Le Maire,

  
Jean-Michel VERPILLOT